

## EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 30 juillet 2024

Délibérations du  
Comité Syndical

EPIDROPT

Délibération n° DE\_2024\_036

Date de la convocation : 21/07/2024

### Membres

en exercice :

17

*L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Présents non votants :**

**Représentés :**

**Excusés :** Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

### Objet : Projet d'hydroélectricité sur le lac du Lescourroux : réponse du préfet du Lot-et-Garonne

Monsieur le président rappelle la délibération n° DE\_2021\_077 l'autorisant à lancer un appel à candidature pour la réalisation d'une étude d'avant-projet d'hydroélectricité au lac du Lescourroux.

Monsieur le préfet ayant répondu que le syndicat ne pouvait pas prétendre au tarif d'achat fixé par l'arrêté du 13 décembre 2016 (cf. courrier ci-joint), la rentabilité du système ne serait pas suffisante pour amortir les dépenses et Monsieur le président propose de renoncer au projet.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) des membres présents, le comité syndical :**

- Décide d'annuler le projet d'hydroélectricité sur le lac du Lescourroux.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 31 juillet 2024  
et publié ou notifié  
le 31 juillet 2024

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU

Le président,  
Stéphane FARESIN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme au siège du syndicat.